

Risques majeurs industriels et communauté scolaire

Daniel BOUSQUET (Académie de Lyon) et Henri Larnaud (Académie de Grenoble),
Coordonnateurs académiques des risques majeurs de la région Rhône-Alpes

Depuis la parution du Bulletin Officiel Hors-Série du 30/05/2002 présentant le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) à mettre en place dans tous les établissements d'enseignement, l'ensemble des responsables d'établissement est aujourd'hui sensibilisé à la présence des risques majeurs et à la nécessité de maîtriser les actions de mise en sûreté face à ces risques.

Cette sensibilisation est le fruit de nombreuses actions menées depuis plus de dix ans dans nos académies, Lyon et Grenoble, dont les objectifs sont aujourd'hui de maintenir les 100% de PPMS opérationnels sur tous les secteurs SEVESO seuil haut et de finaliser la couverture de tous les autres secteurs moins exposés.

On distingue deux types d'actions à l'initiative des académies ou des départements :

Des actions pérennes :

- formation des équipes d'établissements,
- formation des directeurs d'école à la conduite du PPMS,
- formation des enseignants du premier degré à la sensibilisation d'un jeune public,

- accompagnement à la rédaction des PPMS,
- suivi des exercices de mise à l'abri.

Ces actions sont intégrées dans les plans de formation des personnels et donnent lieu à des partenariats avec les services de l'état, les services de secours, les collectivités locales et les organismes tels l'IFFO-RME et l'IRMa.

Des actions ponctuelles en direction des élèves telles que :

- seize représentations théâtrales sur deux semaines au cours du premier trimestre pour sensibiliser le jeune public, de la grande section maternelle au CM2, engageant la participation d'environ 80 enseignants et 1800 élèves chaque année sur des secteurs géographiques régulièrement renouvelés pour toucher toutes les communes impactées par le risque majeur industriel de type SEVESO seuil haut (partenariat avec la préfecture du Rhône) ;
- l'accueil sur les sites industriels de collégiens et lycéens pour permettre d'appréhender la réalité industrielle, la production industrielle chimique ou énergétique, les risques et les moyens

mis en œuvre pour les maîtriser (Bus Inforisques de l'IRMa) ;

- des mises à l'abri réalisées annuellement, à travers les exercices préfectoraux, qui permettent de capitaliser des informations favorisant l'évolution des modes opératoires ;
- l'accompagnement de projets pédagogiques particuliers à l'initiative d'établissements.

La pratique depuis de nombreuses années conduit à faire évoluer les objectifs assignés aux exercices de mise en sûreté. Plutôt que l'application de consignes, la réalisation d'un exercice avec simulation d'un évènement majeur permet l'adaptation du PPMS à des situations différentes, l'objectif étant de se confronter à l'imprévu et de trouver des réponses adaptées. Il s'agit donc de savoir réagir collectivement de manière organisée face à :

- Des coupures de courant, des ruptures de canalisation de gaz, des dégradations de bâtiments ;
- L'absence de moyens de communication ;
- Des atteintes corporelles ou de santé ;
- Des indisponibilités de personnes ressources, d'enseignants ;
- Des phénomènes sociaux.



"Oui mais si ça arrivait ..." Pièce de théâtre écrite et mise en scène par Renaud Roche (Compagnie Essentiel Ephémère) avec le soutien de l'IFFO-RME. © C. Bezzina / IRMa

La pratique nous montre également la nécessité de savoir communiquer avant, pendant et après la crise réelle ou simulée. Cette communication doit être réalisée à l'interne de l'établissement et avec l'extérieur. En effet, il convient de collaborer avec les industriels, les collectivités territoriales, les administrations en charge des secours et les parents d'élèves. Enfin, la pratique nous confirme l'impact que nos actions peuvent avoir sur les adultes via les enfants ou les adolescents.

Dans le cadre de la campagne PPI 2013, d'autres actions d'information et de formation sont conduites. Elles se traduisent par la mise à disposition d'un dossier pédagogique et d'outils de formation à l'adresse des enseignants et des élèves depuis la grande section de maternelle jusqu'à la classe de terminale. Il s'agit d'un dessin animé intitulé « Arlette, la tortue d'alerte » pour les plus jeunes et le serious game « @L.E.R.T.E. » pour les collégiens et lycéens. Ces deux outils sont accompagnés d'un guide d'exploitation pédagogique, ils sont téléchargeables depuis le site « www.lesbonsreflexes.com », et permettront de prolonger l'action d'information au-delà de la durée de la campagne par le fait qu'ils s'inscrivent complètement dans les programmes d'enseignement. Ces liens aux programmes, rappelés dans le dossier pédagogique pour faciliter l'action des enseignants concernent :

- Le développement de compétences en matière de prévention des risques, les règles de vie collective, la lecture, la chronologie des actions, l'expression orale ou écrite, l'acquisition du vocabulaire pour l'exploitation du dessin animé ;
- la description et la compréhension des changements induits par l'activité humaine, l'éducation à la sécurité face aux risques majeurs, l'éducation et la sensibilisation au développement durable, l'éducation à la responsabilité en matière de santé et d'environnement ainsi que la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication pour l'exploitation du serious game.

Sont également lancés pour la durée de la campagne, deux jeux concours, l'un visant le jeune public du CE2 à la 5ème où les élèves doivent produire un guide sur les risques industriels majeurs, l'autre



Sortie Bus Inforisques d'un collège de Sassenage © L. Cassagne / IRMa

visant un public de la 4ème à la terminale utilisant des moyens vidéos pour sensibiliser aux risques industriels majeurs. Là aussi, les enseignants disposent d'un guide pédagogique mettant en évidence les centres d'intérêts de ces jeux pour les élèves :

- la description et la compréhension des changements induits par l'activité humaine, la question du développement durable et de la sécurité face aux risques majeurs, l'expérience de la cartographie, l'expression écrite, le travail graphique et artistique ainsi que la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication pour la production du guide sur les risques industriels ;

- l'éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel, l'éducation et la sensibilisation au développement durable, l'éducation à la responsabilité en matière de santé et d'environnement, l'éducation à l'économie du développement durable pour la production d'une vidéo de sensibilisation aux risques majeurs industriels.

Il est à noter le caractère pluridisciplinaire de ces concours qui doivent s'inscrire dans une démarche de projet de classe.

Toutes ces actions sont possibles grâce au soutien financier de la préfecture du Rhône, de la DREAL, des collectivités territoriales et des industriels. ■

“ Plutôt que l'application de consignes, la réalisation d'un exercice avec simulation d'un évènement majeur permet l'adaptation du PPMS à des situations différentes, l'objectif étant de se confronter à l'imprévu et de trouver des réponses adaptées. ”